

Epîtres sur les droits en Islam

<"xml encoding="UTF-8?">

Epîtres sur les droits en Islam

Au Nom de Dieu Clément et Miséricordieux.

Sache, la miséricorde de Dieu soit sur toi, que Dieu a des droits sur toi dans tout mouvement que tu fasses, à ton repos, à chaque endroit, pour tout membre que tu remues, tout instrument que tu utilises.

Certains de ces droits ont plus d'importance que d'autres, et le droit le plus important de Dieu, qu'Il soit exalté, sur toi, et que Dieu a rendu obligatoire, c'est son droit qui est la base de tous les droits et dont tous les autres droits découlent. Puis il a rendu obligatoire des droits sur toi, de ta tête à tes pieds, à tous tes membres. Il a établi et donné à tes yeux un droit sur toi, à tes oreilles un droit sur toi, à ta langue un droit sur toi, à tes mains un droit sur toi, à tes pieds un droit sur toi, à ton ventre un droit sur toi, à ton sexe un droit sur toi, ceci pour les sept organes par lesquels on agit.

Puis Dieu, qu'Il soit béni et exalté, a établi et donné à tes actions des droits sur toi. Il a établi et donné à ta prière un droit sur toi, à ton jeûne un droit sur toi, à ton aumône un droit sur toi, à ton sacrifice (d'une bête durant le pèlerinage) un droit sur toi, et à tes actions des droits sur toi.

Puis ces droits de ta personne passent aux autres qui ont des droits obligatoires sur toi. Le plus obligatoire de ces droits est le droit de tes chefs, puis le droit de tes subordonnés, puis le droit de tes proches. Ces droits se divisent en plusieurs autres droits. Celui de tes chefs se divise en trois. Le plus obligatoire est le droit du gouverneur qui administre tes affaires puis le droit de ton enseignant, puis le droit de ton maître (celui qui t'a engagé à son service). Et tout responsable est un guide. Puis les droits de tes subordonnés se divisent en trois. Le plus obligatoire est le droit de tes sujets, puis le droit de tes élèves car l'ignorant est entre les mains, du savant, puis le droit de ce que tu possèdes de femmes et de serviteurs. Puis ces droits que tes proches ont sur toi sont nombreux et liés selon la liaison des proches dans la famille.

Celui qui t'est plus obligatoire c'est le droit de ta mère, puis le droit de ton père, puis le droit de ton enfant, puis le droit de ton frère, par ordre de proximité à toi, l'un après l'autre, puis le droit de ton maître bienfaiteur (qui t'a affranchi), puis le droit de ton affranchi dont tu es le bienfaiteur, puis le droit de toute personne qui t'a fait du bien, puis le droit du muezzin qui

t'appelle à la prière, puis le droit de ton Imam dans la prière, puis le droit de ton compagnon, puis le droit de ton voisin, puis le droit de ton camarade, puis le droit de ton associé, puis le droit de ton argent et de tes biens, puis le droit de ton débiteur, puis le droit de ton créancier, puis le droit de ton ami, puis le droit de celui qui plaide contre toi, puis le droit de celui contre qui tu plaides, puis le droit de celui qui te prend en conseil, puis le droit de celui que tu prends en conseil. puis le droit de celui qui vient prendre ton avis, puis le droit de celui de qui tu prends l'avis, puis le droit du plus âgé que toi, puis le droit du plus jeune que toi, puis le droit du mendiant, puis le droit de celui à qui tu mendies, puis le droit de celui qui t'a fait du mal par la parole et l'action, ou qui se réjouit contre toi par la parole et l'action, en le voulant ou sans le vouloir, puis le droit de tous tes coreligionnaires, puis le droit des minorités religieuses, puis les droits qui apparaissent selon les changements d'état et de situation.

Bienheureux est celui qui a pu respecter ces droits par l'aide de Dieu qui l'a assisté et appuyé.

1. Le droit le plus important de Dieu c'est que tu l'adores, que tu n'associes rien à Lui. Si tu fais cela avec sincérité, Dieu s'est promis de te suffire dans ce monde et dans l'autre, et de te garder ce qui te plait de ce monde et de l'autre.
2. Le droit de ta personne sur toi même c'est que tu te charges d'obéir totalement à Dieu et que tu respectes le droit de ta langue, le droit de tes oreilles, le droit de tes yeux, le droit de tes mains, le droit de tes pieds, le droit de ton ventre, le droit de ton sexe, et demande à Dieu qu'Il t'aide pour cela.
3. Le droit de ta langue c'est que tu évites les grossièretés par respect pour elle, que tu l'habitues aux bonnes paroles, que tu la rendes cultivée, que tu la laisses en repos sauf en cas de nécessité et d'utilité pour la religion ou pour ce bas monde, que tu l'exemptes de toute parole inutile et de tout radotage, dont on n'est pas à l'abri du mal qu'il pourrait apporter, et qui a peu de bénéfice. La langue dévoile le degré de raison et elle en est la preuve, et la valeur du sage est par sa raison et ses bonnes paroles. Il n'y a de puissance qu'en Dieu, le Très haut, le Très Grand.
4. Le droit de tes oreilles c'est que tu les preserves d'ouvrir un chemin à ton coeur, sauf pour des choses justes et bonnes qui te font du bien au coeur, qui enrichissent ton caractère par la morale, car les oreilles sont les portes du coeur, elles transmettent toutes sortes de pensées

autant bonnes que mauvaises. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

5. Le droit de tes yeux, c'est que tu les baisses devant ce qui t'est interdit, et que tu ne laisses pas traîner ton regard sauf pour prendre une leçon que ce soit en voyant ou en apprenant quelque chose car la vue est la porte de la réflexion et du savoir.

6. Le droit de tes pieds c'est que tu ne marches pas vers ce qui t'est interdit, et que tu ne les entraînes pas vers une voie qui te conduirait à la bassesse car les pieds doivent te porter et t'entraîner vers la religion et te faire avancer. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

7. Le droit de tes mains c'est que tu ne les tendes pas vers ce qui t'est interdit (car tu ne pourrais obtenir par cela que le châtement dans l'autre monde et les reproches des gens dans ce monde), et que tu ne les fermes pas lorsque Dieu t'ordonne de les ouvrir, et que tu les respectes en les fermant absolument devant ce qui est interdit et en les ouvrant même pour les choses qui ne sont pas obligatoires. Si elles ont été utilisées avec raison et respect en ce monde, elles seront obligatoirement récompensées dans l'autre.

8. Le droit de ton ventre c'est que tu n'en fasses pas un sac ni pour un peu, ni pour beaucoup de ce qui est illicite, et que tu lui donnes ce qui est licite à sa mesure, et que tu ne deviennes pas gourmand et inhumain en désirant te fortifier, que tu te réserves si tu es gêné par la faim ou la soif, car être repu à fond, sans mesure, entraîne à la fainéantise, rend paresseux et éloigne de toute action bonne et noble.

9. Le droit de ton sexe c'est de le préserver de ce qui t'est interdit et de t'aider en cela en détournant le regard, car c'est une aide des plus utiles, et en gardant continuellement à l'esprit le souvenir de la mort, et en te contenant par la crainte de Dieu car c'est de Dieu que parvient l'immunité et l'entraide. Il n'y a de puissance qu'en Dieu. Puis les droits des actions :

10. Le droit de la prière c'est de savoir qu'elle te fait entrer en présence de Dieu, et que tu l'accomplis entre les mains de Dieu. Si tu crois en cela, tu seras de nature à te voir soumis, désireux, craintif, peureux, invoquant, indigent, suppliant, voyant avec grandeur Celui dont tu es entre les mains. Cela, reposé, la tête baissée, dans une attitude calme, en le suppliant du fond du coeur, en désirant que Dieu te sauve de ce à quoi t'ont entraîné tes fautes et qui t'a conduit à la perdition. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

11. Le droit du jeûne c'est que tu saches que c'est un voile que Dieu a baissé sur ta langue, tes oreilles, tes yeux, ton sexe et ton ventre, afin que le jeûne te couvre du feu de l'Enfer. Il est rapporté dans le Hadith: "Le jeûne est un rempart contre le feu de l'Enfer." Si tes membres se reposent sous ce voile, tu peux espérer être couvert et protégé, mais si tu les laisses s'agiter sous le voile et relever les bouts du voile, et ainsi voir ce qu'il ne faut pas voir de façon charnelle, tu n'es pas sûr de ne pas déchirer le voile et d'en sortir. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

12. Le droit de l'aumône c'est que tu saches que c'est ton épargne auprès de Dieu et un dépôt qui n'a pas besoin de témoin. Si tu crois en cela, tu dois avoir plus confiance en ce que tu déposes en secret qu'en ce que tu déposes ouvertement et tu dois être apte à faire en secret ce que tu veux faire ouvertement. Et que cela reste entre toi et Dieu un secret absolu. Ne te montre pas, lorsque tu offres une aumône à Dieu, à des témoins oculaires ou comme si tu avais plus confiance en eux et que tu n'avais pas confiance au dépôt confié à Dieu. De plus n'oblige personne par l'aumône que tu donnes (en lui reprochant cette faveur que tu lui as faite) car cette aumône est pour toi, et si tu fais cela, tu n'es pas assuré du fait que tu l'humilies toi même en l'obligeant car cela prouve que tu ne la voulais pas pour toi, et que si tu la voulais pour toi, tu n'aurais fait de reproche à personne. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

13. Le droit du sacrifice (d'une bête) c'est que tu purifies ton intention, uniquement pour ton Seigneur, en ne désirant que Sa grâce et son agrément et que tu ne cherches pas les yeux de ceux qui te voient, au dépens de Dieu. Si tu es ainsi, tu n'es donc ni vendu, ni simulateur, mais tu agis pour Dieu. Et sache que l'on arrive à Dieu par ce qui est facile (possible), non par ce qui est difficile (impossible), de même que Dieu a voulu de ses créatures ce qui est facile et non ce qui est difficile, de même l'humilité t'est plus nécessaire que l'orgueil car ce sont les riches orgueilleux qui ont des charges et des dépenses, mais l'humilité et la retenue n'entraînent ni charge ni dépense car elles sont naturelles et existent dans la nature. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Puis les droits des chefs :

14. Le droit de ton gouverneur c'est que tu saches que tu es pour lui un examen, et qu'il est embarrassé par le pouvoir que Dieu lui a donné sur toi, et que tu le conseilles avec dévouement, et que tu ne lui cherches pas querelle car il a pouvoir sur toi, et ainsi tu serais la cause de ta perte et de la sienne. Sois humble et bon avec lui pour qu'il soit content de toi, tant

que cela ne met pas en danger ta religion, et demande pour cela l'aide de Dieu. Ne sois ni en lutte ni hostile contre lui car si tu fais cela, tu te fais du mal à toi même en lui faisant du mal, tu t'exposes à son mal et à ta perte et tu mérites d'être reconnu comme son aide et son associé dans le mal qui t'est arrivé. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

15. Le droit de ton enseignant c'est que tu le vénères et que tu respectes sa présence, que tu l'écoutes attentivement, que tu suives ses enseignements, que tu l'aides pour toi même, pour qu'il t'apprenne ce dont tu as besoin en lui concentrant toute ta raison, que tu utilises ta compréhension, que tu lui consacres ton âme, que tu preserves tes yeux sur lui en évitant les jouissances et en diminuant les passions, et que tu saches que tu es son messager pour chaque chose qu'il t'apprend, et que tu l'enseignes aux ignorants, et il est nécessaire que tu transmettes ce message correctement de sa part, et que tu accomplisses cela sans trahison si tu en as pris la responsabilité. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

16. Le droit de ton maître (qui t'a engagé) c'est d'une certaine façon le même que le droit du gouverneur, à part que celui ci possède ce que celui là ne possède pas. Il t'est nécessaire de lui obéir en toute chose, petite ou grande, sauf dans ce qui te fait sortir de ce que Dieu a de droit obligatoire envers toi, et où les droits des créatures deviennent un empêchement. Après avoir rendu ses droits à Dieu, occupe toi des droits des créatures. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Puis les droits des subordonnés :

17. Le droit de tes sujets c'est que tu saches que tu les as pris sous ta protection du fait de ta plus grande force sur eux, c'est leur faiblesse et leur condition inférieure qui les a entraîné sous ta protection. Donc, celui que la faiblesse et la bassesse ont rendu à ta merci, et placé sous ta protection et sur qui tes ordres sont influents à tel point qu'il n'a ni grandeur, ni de force contre toi, et qui n'a rien pour se défendre contre toi en dehors de Dieu, il est préférable que tu agisses envers lui avec bonté, modestie et douceur. Si tu savais combien Dieu t'a accordé de faveur par cet honneur et ce pouvoir qui t'a rendu fort! Tu n'as pas mieux à faire que de remercier Dieu, et celui qui remercie Dieu, Dieu lui accorde plus de bienfaits. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

18. Le droit de tes élèves c'est que tu saches que Dieu t'a fait leur responsable parce qu'il t'a donné de science et t'a accordé des trésors de la sagesse. Si tu accomplis correctement cette tâche que Dieu t'a donnée, comme un trésorier clément qui conseille le maître au sujet de son serviteur, patient, vigilant, qui, s'il voit un indigent, lui donne de l'argent qu'il a entre ses mains.

Ainsi tu seras un guide et un serviteur sûr, sinon tu seras pour Dieu un traître et pour ses créatures un oppresseur et tu seras exposé à ce que la science et la gloire te soient interdites.

19. Le droit de ton épouse c'est que tu saches que Dieu a fait d'elle ton lieu de repos et d'amour, et ton soutien. De même chacun de vous deux doit remercier Dieu qui lui a accordé son époux, et qu'il sache que cet époux est une grâce de Dieu qui lui est accordée et qu'il est obligatoire d'agir en bonnes manières avec cette grâce de Dieu, de l'honorer et de l'aimer. Si les droits du mari sont plus forts et si la tâche de la femme est de lui obéir dans tout ce qu'il désire tant que ce ne soit pas un péché la femme a droit à la tendresse et l'amour et la cohabitation et l'assouvissement des plaisirs et des désirs dont on ne peut se passer. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

20. Le droit de ton serviteur c'est que tu saches qu'il est une créature de ton Seigneur, de ton corps et de ton sang, et qu'il est en ta possession, non pas que c'est toi qui l'a créé, ce n'est pas toi non plus qui lui a créé des oreilles, des yeux, ce n'est pas toi qui le fait vivre mais c'est Dieu qui a suffi à cela. Dieu te l'a soumis et t'en a fait le garant et le dépositaire afin que tu le gardes et que tu agisses envers lui comme il se doit et que tu le nourrisses comme tu te nourris, que tu l'habilles comme tu t'habilles, et que tu ne l'obliges pas plus qu'il ne le peut, et s'il t'advient de ne plus l'aimer, tu t'en délaisseras auprès de Dieu et tu le changeras sans porter atteinte à une créature de Dieu. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Puis les droits des proches :

21. Le droit de ta mère c'est que tu saches que c'est elle qui t'a porté là où personne ne peut être porté et elle t'a protégé par ses oreilles, ses yeux, ses mains, ses pieds, ses cheveux, sa peau, et tous ses membres, avec plaisir, contentement, attention, supportant ses problèmes, ses souffrances, ses charges, ses ennuis, jusqu'à ce qu'une main puissante te pousse et te jette à terre. Elle accepta de te nourrir et de rester affamée; et de te vêtir et de rester dénudée, et de te donner à boire et de rester assoiffée, de te garder à l'ombre et de rester au soleil, de te laisser tranquille et au calme et d'être embarrassée, de te faire dormir et de rester éveillée. Son ventre était pour toi un récipient, et ses bras ton abri, ses seins ton outre, et son âme le gardien de ton âme. Elle supportait la chaleur et le froid pour toi, tu dois donc la remercier de la même façon. Et ce n'est pas possible sans l'aide et le secours de Dieu.

22. Le droit de ton père c'est que tu saches qu'il est ton origine et que tu viens de lui et que

sans lui tu n'existerais pas. Ainsi pour chaque chose qui te plaît en toi sache que c'est ton père qui est à l'origine de cette grâce. Rends louange à Dieu et remercie le de même. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

23. Le droit de ton enfant c'est que tu saches qu'il est de toi et que le bien et le mal qu'il a, test attribué dans ce monde et que tu es responsable de ce que tu lui a appris des bonnes manières et de la connaissance de Dieu, et que tu l'aides à être obéissant envers toi et envers lui même, soit récompensé par cela, soit châtié. Agis avec lui de telle façon que ça t'apporte de bons résultats et que tu en sois embelli, et qu'auprès de son Seigneur tu sois pardonné par la bonne éducation que tu lui a donnée, et la récompense divine te soit offerte par lui. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

24. Le droit de ton frère c'est que tu saches qu'il est ta main par laquelle tu frappes, ton dos et ton refuge auprès duquel tu te réfugies, ton honneur auquel tu fais confiance, ta force par laquelle tu combats, ne l'utilise pas comme une arme en désobéissant à Dieu, en aidant à l'oppression des créatures de Dieu. Aide le à combattre ses ennemis, sois un rempart entre lui et les démons, accorde lui de bons conseils, invite le auprès de Dieu, qu'il accepte et devienne obéissant au Seigneur. Sinon, que Dieu te soit plus digne et plus cher que lui.

25. Le droit du bienfaiteur qui t'a affranchi c'est que tu saches qu'il a dépensé pour toi son argent, qu'il t'a sorti de l'humiliation de l'esclavage et de ses atrocités, pour l'honneur de la liberté et ce qu'elle a d'agréable. Il a brisé tes chaînes et t'a libéré des entraves de l'esclavage, il t'a fait sentir l'odeur de la dignité, il t'a sorti de l'emprisonnement de la contrainte, il t'a écarté du mal, il t'a donné la langue de la justice, et t'a rendu permise la vie dans le monde entier, il t'a rendu maître de toi, il t'a sauvé de l'emprisonnement et t'a permis d'être entièrement au service et l'adoration de ton Seigneur, et a renoncé à son argent, donc tu dois savoir qu'il t'est le plus proche après tes parents, vivants ou morts. Il est la plus digne des créatures à recevoir ton aide et ton secours devant Dieu, ne refuse donc jamais de l'aider, chaque fois qu'il a besoin de toi.

26. Le droit de l'esclave que tu as affranchi c'est que tu saches que Dieu a fait de toi son défenseur, son aide, son secours et son refuge. Il a fait de lui un moyen entre toi et Lui même (Dieu). Il est possible qu'il te protège du feu de l'Enfer, et ce bienfait dans l'autre monde .c'est de lui qu'il peut te parvenir, et dans ce monde, s'il n'a pas d'héritier, il peut te laisser son

héritage en contrepartie de l'argent que tu as dépensé pour lui et en plus de ses droits que tu as respectés. Et si tu n'as pas respecté ses droits, il se peut qu'il ne laisse pas son héritage. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

27. Le droit de celui qui t'a fait du bien c'est que tu le remercies, que tu te rappelles le bien qu'il t'a fait que tu énonces aux autres ses bienfaits, que tu pries pour lui sincèrement entre toi et Dieu qu'il soit exalté. Si tu agis ainsi, tu l'as donc remercié en secret et en public. Si tu peux, rends-lui le bien qu'il t'a fait sinon, prends la décision de lui rendre ses bienfaits dès que tu pourras.

28. Le droit du muezzin c'est que tu saches qu'il est celui qui te rappelle ton Seigneur et qui t'invite à la félicité. Il est ta plus grande aide dans l'accomplissement de tes obligations que Dieu a décrété. Remercie-le pour cela comme tu remercies celui qui t'a fait du bien. Si dans ta maison tu donnes de l'importance à cela (la prière qu'il te rappelle), tu ne seras pas accusé par Dieu. Sache qu'il est une bénédiction que Dieu t'a accordée, sans aucun doute, donc agis de bonne façon avec la bénédiction de Dieu, en louant Dieu. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

29. Le droit de ton imam dans la prière c'est que tu saches qu'il est ton ambassadeur entre toi et Dieu et un représentant. Il a parlé pour toi auprès de Dieu alors que tu n'as pas parlé pour lui. Il a prié pour toi et tu n'as pas prié pour lui. Il a invoqué (Dieu) pour toi et tu n'as pas invoqué pour lui. Il t'a évité le souci d'être debout entre les mains de Dieu, et des réclamations à ton égard, et tu ne lui as pas évité cela. S'il y a des négligences en cela c'est de sa faute, non la tienne, s'il est un pécheur, tu ne seras pas son associé mais tu n'en seras pas honoré pour cela. Il t'a sauvé en se sauvant lui-même, et a sauvé ta prière en sauvant sa prière. Remercie-le donc pour cela. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

30. Le droit de ton compagnon c'est que tu sois doux avec lui et que tu sois bienveillant, que tu lui parles avec droiture, que tu ne le regardes pas avec colère, que tu lui parles de façon à ce qu'il te comprenne. Si c'est toi qui es allé le voir, tu es libre de le quitter quand tu veux et si c'est lui qui est venu te voir, il est libre de te quitter quand il veut, et ne le quitte qu'avec sa permission. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

31. Le droit de ton voisin c'est que tu surveilles ses biens lorsqu'il est absent, que tu l'honores lorsqu'il est présent, que tu l'aides et que tu lui rendes service dans tous les cas, que tu ne

cherches pas à savoir ses défauts, que tu ne fouines pas pour lui trouver un vice, et si tu lui découvres un défaut sans le vouloir et sans le chercher, sois pour lui comme un mur et un couvert (ne le divulgue pas), et si tu cherches dans sa conscience, bien que tu n'y parviendras pas, ne va pas écouter ses paroles sans qu'il le sache. Ne l'abandonne pas lorsqu'il est dans le besoin, et ne le jalouse pas lorsqu'il est dans la richesse. Oublie ses erreurs et pardonne ses faux pas, et s'il a agi en ignorant avec toi. N'épargne pas ta douceur envers lui et reste calme avec lui. Réponds aux mauvaises paroles qu'on lui adresse, et protège le des fourberies, et sois en bonnes relations avec lui. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

32. Le droit de ton camarade c'est que tu sois obligé envers lui, si tu peux, sinon sois au moins juste envers lui et honore le comme il t'honore. C'est aussi que tu le protèges comme il te protège, qu'il ne te devance pas dans ses attentions envers toi et s'il t'a devancé, rends lui la pareille. Ne sois pas négligent dans l'amitié qu'il mérite. Rends toi obligé de le conseiller, de le défendre et de l'aider vers l'obéissance du Seigneur, et de secourir son âme du péché, et sois pour lui une miséricorde et non tin châtement. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

33. Le droit de l'associé c'est que s'il s'absente, tu t'occupes de ses affaires, et que s'il est présent, tu l'aides, que tu ne prennes aucune décision sans son accord, que tu ne règles aucune affaire sans le consulter, que tu surveilles ses biens, que tu ne le trompes pas ni sur une grande ni sur une petite chose. Car il nous a été transmis que la main de Dieu est avec les associés tant qu'ils ne se trahissent pas. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

34. Le droit de l'argent c'est que tu n'en prennes que ce qui est permis et que tu ne le dépenses que pour ce qui est permis, que tu ne le dépenses pas inopportunément et que tu ne le dépenses que pour ce qui est de droit. Si cet argent te vient de Dieu, dépense le dans la voie de Dieu et pour ce qui te permet d'arriver à Dieu. Ne pense pas aux autres avant toi s'ils ne te remercieraient pas, et surtout ceux qui pourraient mal utiliser l'argent que tu leur donnes et qui pourraient mal le dépenser, tu serais une aide pour eux dans cette action. Et s'il utilise bien ton argent et le dépense dans la voie de Dieu c'est donc un profit et un avantage qu'il remporte et il te délivre du poids du péché, des regrets, des repentirs et du châtement. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

35. Le droit de ton débiteur c'est que si tu peux, tu le payes, qu'il n'ait besoin de rien, que tu ne le renvoies pas et que tu ne retardes pas la dette car le Prophète, que la paix soit sur lui et sa

Famille, a dit: "Qu'une personne retarde le paiement de ses dettes alors qu'elle en a les moyens, c'est de l'oppression et de l'injustice." Et si tu n'en as pas les moyens, prends son consentement avec de bonnes paroles, demande lui de façon agréable, renvoie le avec douceur, et du fait que tu as pris son argent, n'agis pas envers lui de mauvaise façon car c'est la bassesse. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

36. Le droit de ton ami c'est que tu ne le trompes pas, que tu n'agisses pas de façon hypocrite, et que s'il te fait confiance, que tu voies son intérêt avant ton préjudice car tromper celui qui t'a fait confiance est une forme d'usure. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

37. Le droit de celui qui plaide contre toi c'est que tu n'annules pas ses preuves si elles sont exactes, et que tu n'abroges pas ses revendications, et que tu combattes ton âme et que tu la maîtrises et que tu sois témoin de ses droits avant même le témoignage d'autres témoins.

C'est le droit que Dieu a sur toi. Et si ses preuves sont fausses, traite le avec bienveillance et fais lui peur et menace le par sa religion.

Apaise sa colère par le rappel de Dieu, évite les paroles et les cris inutiles qui ne peuvent pas être une réponse à l'agressivité de ton ennemi; cela te fait commettre un péché et aiguise la lame de son hostilité car les mauvaises paroles entraînent au mal et le bien détruit le mal. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

38. Le droit de celui contre qui tu plaides, si ce que tu plaides est juste, c'est que tu lui parles avec douceur car il lui est difficile d'entendre ta plaidoirie. Apporte lui les preuves avec ménagement et laisse lui un délai, sois bienveillant, dans tes preuves ne te laisse pas aller à des démêlés et des racontars, ainsi tu perdras tes preuves et tu n'obtiendras rien. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

39. Le droit de celui qui te prend en conseil c'est que tu le conseilles si tu as un avis correct et que tu lui indiques ce que tu ferais si tu étais à sa place. Fais cela avec douceur et compassion car la douceur familiarise l'appréhension et la dureté appréhende la familiarité. Si tu n'as pas de bon avis et que tu connais une personne dont tu es sûre, indique lui cette personne et guide le vers elle. Ne néglige rien envers lui et ne manque pas de le conseiller comme il le faut. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

40. Le droit de celui que tu prends en conseil c'est que tu ne lui en veuilles pas si son conseil est contraire à tes pensées car l'avis des gens diffère, et que si son conseil ne te plaît pas, tu es libre de le suivre ou non, mais il est interdit de l'accuser si tu le vois digne de conseil, tu dois aussi le remercier du conseil qu'il t'a donné. Et si son avis est le même que le tien, tu dois rendre louange à Dieu et accepter son conseil avec remerciement dans l'attente qu'il vienne te prendre en conseil pour que tu le récompenses. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

41. Le droit de celui qui prend ton avis c'est que tu lui donnes ton avis de façon à ce qu'il accepte, d'une manière plaisante à ses oreilles, que tu lui parles selon sa compréhension car chaque intelligence comprend et interprète à sa façon, que ta méthode soit la douceur, il n'y a de puissance qu'en Dieu.

42. Le droit de celui de qui tu prends l'avis c'est que tu sois humble envers lui, que tu l'encourages, que tu l'écoutes afin de comprendre son avis, que tu voies, s'il dit vrai, rends louange à Dieu et accepte ce qu'il dit, et s'il se trompe, sois indulgent envers lui et ne lui en veux pas, si tu sais qu'il n'a pas donné son avis avec négligence mais seulement il s'est trompé, sauf si tu penses qu'il mérite d'être accusé, dans ce cas, n'écoute plus aucune de ses paroles. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

43. Le droit du plus âgé c'est que tu le respectes pour son âge et que tu honores son Islam s'il est des gens de mérite et qu'il a accepté l'Islam avant toi, et que tu ne te querelles pas avec lui, que tu ne marches pas devant lui et que tu ne le devances pas en chemin, que tu n'agisses pas envers lui de façon puérile. S'il t'ignore, supportele et honore le pour son Islam et son âge car le droit de l'âge est égal au droit de l'Islam. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

44. Le droit du plus jeune c'est que tu sois bon avec lui, que tu lui enseignes le bien et le mal, que tu l'éduques et que tu lui pardonnes, que tu dissimules ses défauts, que tu sois aimable envers lui, que tu l'aides, que tu fermes les yeux sur ses fautes de jeunesse car c'est ainsi qu'il peut se repentir, que tu le ménages, que tu ne l'embêtes pas, car cela est mieux pour sa maturité.

45. Le droit du mendiant c'est que tu lui donnes si tu sais qu'il est sincère et que tu as les moyens de satisfaire ses besoins et que tu pries pour lui pour ce qui lui est arrivé, et que tu l'aides dans ce qu'il désire. Si tu n'es pas sûr de sa sincérité et que tu as déjà douté de sa

pauvreté et tu ne lui as rien donné, tu n'es pas sûr que ce ne soit pas une ruse du Diable. Il veut t'écarter de cette chance et ce profit, être un obstacle entre toi et le rapprochement de ton Seigneur. Si tu ne lui donnes rien, sauvegarde son honneur et renvoie le gentiment, et si tu as vaincu tes pensées à son sujet et tu lui as donné ce qu'il t'a demandé, cela fait partie des bonnes résolutions.

46. Le droit de celui à qui tu mendies c'est que tu acceptes ce qu'il te donne en le remerciant et en reconnaissant son geste, et que tu lui demandes pardon, et s'il refuse que tu acceptes son excuse, que tu penses du bien de lui et que tu saches que s'il a refusé c'est son propre argent qu'il a refusé et que le blâme n'est pas dans son argent, même si c'est une injustice qu'il a commise, car l'homme est injuste et ingrat.

47. Le droit de celui par qui Dieu t'a rendu heureux, c'est que si par son action il voulait ton bonheur, tu rendes louange à Dieu en premier, puis tu le remercies pour ce qu'il a fait de la façon qu'il mérite et que tu le récompenses et que tu sois prêt à lui rendre la pareille. Si par son action il ne voulait pas (ton bonheur), que tu rendes louange à Dieu et que tu le remercies et que tu saches que cela vient de Dieu et que c'est par lui qu'il a été envoyé, et tu dois aimer cette personne car elle a été une cause parmi les causes des bienfaits de Dieu, que tu lui souhaites du bien car toutes les causes des bienfaits sont une bénédiction même s'il n'avait pas pensé ton bien. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

48. Le droit de celui par qui la destinée t'a rendu malheureux par une parole ou une action, c'est que s'il l'a fait volontairement, il est préférable que tu lui pardonnes car c'est une sujétion pour lui et cela fait partie des bonnes manières avec la quantité qu'il y a de ces gens là entre les créatures, car Dieu a dit : "Quant à ceux qui après avoir subi un tort, se font justice à eux mêmes, voilà ceux contre lesquels aucun recours n'est possible. Le recours n'est possible que contre ceux qui sont injustes envers les hommes et qui, sans raison, se montrent violents sur la terre, voilà ceux qui subiront un châtement douloureux. Mais celui qui est patient 'et qui pardonne, fait montre des meilleures dispositions." Sourate 42, verset 21

Et Il a dit qu'Il soit exalté: "Si vous châtiez, châtiez comme vous l'avez été, mais si vous êtes patients, c'est mieux pour ceux qui sont patients." Sourate 16, verset 12

Cela s'il la fait volontairement, et s'il ne la pas fait volontairement, ne te venge pas de lui

injustement, tu lui répondrais ainsi volontairement par un mal pour une erreur. Agis avec lui avec douceur et amitié. Il n'y a de puissance qu'en Dieu.

49. Le droit de tous tes coreligionnaires c'est que tu leur veuilles du bien, que tu sois clément envers eux, que tu sois bon avec ceux d'entre eux qui sont mauvais, que tu les consoles, que tu les corriges, que tu remercies ceux qui font du bien (pour eux mêmes ou pour toi) car le bien qu'ils se mont c'est ton bien tant que cela ne t'apporte pas de mal et que tu n'en sois pas gêné. Ensuite, que tu pries pour eux tous et que tu les aides, tu dois les estimer selon leur valeur. Les vieux comme ton père, les jeunes comme tes enfants et les autres comme tes frères. Sois obligeant, bon et compatissant envers ceux qui viennent à toi et agis envers ton frère comme il est obligatoire d'agir envers son frère.

50. Le droit des minorités religieuses (qui ont le droit de protection du gouvernement Islamique par l'impôt qu'ils payent, non pas celles qui combattent l'Islam) c'est que tu acceptes pour elles ce que Dieu a décrété et que tu respectes le pacte de Dieu vis à vis d'elles, et que tu leur remettes ce qui leur est dû, que tu négocies avec eux comme Dieu l'a décrété. Ne les opprime pas et respecte leurs droits de protection que Dieu leur a accordé, reste fidèle au pacte de Dieu et du Prophète que la paix soit sur lui et sa Famille, car il nous est parvenu que le Prophète a dit:

"Celui qui viole un pacte, je suis son adversaire. " Crains Dieu, il n'y a de puissance qu'en Dieu.

Voici donc cinquante droits qui te concerne, ne les violes dans aucun cas, il est obligatoire pour toi de les respecter et de les accomplir et de demander l'aide de Dieu, qu'Il soit exalté, pour cela. Il n'y a de puissance qu'en Dieu, louange à Dieu, Seigneur des mondes. Epîtres sur les (droits en Islam - Imam Zayn al Abidine (as